

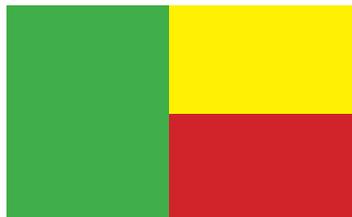
MÉCANISME DE PAIEMENT

Un mécanisme a été mis en place pour permettre au Dépositaire Central / Banque de Règlement (DC/BR) de disposer des fonds relatifs à chaque échéance par un ordre de virement irrévocable du Trésor Public, donné à la BCEAO. A chaque échéance, la BCEAO débitera le compte séquestre du montant de l'échéance et le mettra à la disposition du DC/BR qui procèdera au règlement des différents détenteurs des titres à travers les SGI.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF DE L'EMPRUNT

Années	Capital début Période	Intérêts Annuel 6,50%	Amortissement du capital	Annuités (Flux Annuel)	Capital Restant dû
2021	100 000 000 000	6 500 000 000	-	6 500 000 000	100 000 000 000
2022	100 000 000 000	6 500 000 000	-	6 500 000 000	100 000 000 000
2023	100 000 000 000	6 500 000 000	16 666 666 667	23 166 666 667	83 333 333 333
2024	83 333 333 333	5 416 666 667	16 666 666 667	22 083 333 333	66 666 666 667
2025	66 666 666 667	4 333 333 333	16 666 666 667	21 000 000 000	50 000 000 000
2026	50 000 000 000	3 250 000 000	16 666 666 667	19 916 666 667	33 333 333 333
2027	33 333 333 333	2 166 666 667	16 666 666 667	18 833 333 333	16 666 666 667
2028	16 666 666 667	1 083 333 333	16 666 666 667	17 450 000 000	0
TOTAL		35 750 000 000	100 000 000 000	135 750 000 000	

Émetteur



ÉTAT DU BÉNIN

Arrangeur et chef de file



Ilot 211, Quartier Saint Michel Immeuble SGI-BENIN
sgibenin@sgibenin.com
Tél : (229) 21 31 15 41 / Fax : (229) 21 31 15 60

Co-chef de file



Immeuble de l'Africaine des Assurance, parcelle n°1269
Avenu Jean-Paul II - 01 BP 8668 Cotonou-Bénin
Tél : (229) 21 31 87 33 - Fax : (229) 21 31 60 65
contact@sgi-agi.com



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE
TRÉSOR PUBLIC DU BÉNIN TPBJ 6,50% 2020-2028



**RELANCE DE L'ECONOMIE
ET RESILIENCE DU
SECTEUR AGRICOLE**

**PÉRIODE DE
SOUSCRIPTION**

27 Juillet au 14 août 2020

Taux d'intérêt

6,50%* par an

*Net d'impôts pour les résidents au Bénin

NOTE D'INFORMATION

Montant indicatif de l'emprunt
100 milliards FCFA

Prix de l'obligation
10.000 FCFA

Durée de l'emprunt
8 ans dont 2 ans de différé

Emetteur



Arrangeur et chef de file



Co-chef de file



SYNDICAT DE PLACEMENT : AFRICA BOURSE ; AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION ; BIBE FINANCE SECURITIES ; SGI-BENIN ; UNITED CAPITAL FOR AFRICA ; CORIS BOURSE ; SBIF ; ATTJARI SECURITIES WEST AFRICA ; ATLANTIQUE FINANCE ; BICI BOURSE ; BNI FINANCES S.A ; BOA CAPITAL SECURITIES ; BRIDGE SECURITIES ; BSIC CAPITAL ; EDC INVESTMENT CORPORATION ; HUDSON & CIE ; MAC - AFRICAN - SGI ; NSIA FINANCE ; PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT ; SIRIUS CAPITAL ; SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL SECURITIES WEST AFRICA ; SGI MALI ; SGI NIGER ; ABCO BOURSE ; CGF BOURSE ; EVEREST FINANCE ; IMPAXIS SECURITIES ; FINANCE GESTION ET INTERMEDIATION (FGI) ; INVICTUS CAPITAL & FINANCE ; SGI TOGO.

Cette opération a été enregistrée par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF)
sous le numéro EE/20-15 le 24 juillet 2020

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE TRESOR PUBLIC DU BENIN TPBJ 6,50% 2020-2028

BUT DE L'OPÉRATION ET DESTINATION DES FONDS MOBILISÉS

Le montant mobilisé par cet emprunt obligataire servira principalement au financement d'une partie des investissements prévus au programme national d'investissements au titre de l'année 2020 en vue de la relance de l'économie.

L'objectif premier des grands projets de l'Etat est de faire du Bénin un pôle d'attraction de l'investissement en accord avec une économie dynamique et moderne, ouverte sur le monde. En effet, le Bénin ayant pris conscience de son déficit infrastructurel a donc entrepris un programme intensif de modernisation et de renforcement des infrastructures et d'aménagement du territoire.

Les Projets qui seront financés par cet emprunt obligataire se concentrent dans des secteurs tels que l'Agriculture, le Tourisme, les Transports et les Travaux Publics

Emetteur	Etat du Bénin représenté par la DGTCF
Dénomination	TPBJ 6,50% 2020 – 2028
Nature de l'opération	Emprunt obligataire par Appel Public à l'Épargne.
Montant indicatif de l'Emission	100 000 000 000 FCFA
Valeur Nominale	10 000 FCFA par Obligation
Nombre de Titres	10 000 000 Obligations
Prix d'Emission	10 000 FCFA
Forme des Titres	Les titres seront sous forme dématérialisée, au porteur, inscrits en compte auprès des SGI de l'UEMOA ou des banques teneurs de comptes/ conservateurs agréées par le CREPMF et conservés dans les livres du DC/BR. Le DC/BR assurera la compensation des Obligations entre teneurs de comptes.
Durée de l'Emprunt	8 ans dont 2 ans de différé
Date de jouissance	25 août 2020
Période de Souscription	La période de souscription est prévue du 27 juillet au 14 août 2020. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée en cas de besoin par l'Emetteur après saisine du CREPMF.
Taux d'Intérêts	6,50% annuel

Intérêts – Amortissements	Le paiement des intérêts se fera annuellement, les 25 août de chaque année à compter de la date de jouissance jusqu'au 25 août 2028 et pour la première fois le 25 août 2021 ou le premier jour ouvré suivant ce jour. Le remboursement du capital se fera annuellement, après deux (2) ans de différé.
Fiscalité	Les revenus liés à ces titres sont exonérés de tout impôt et taxes pour l'investisseur au Bénin et soumis à la législation fiscale applicable aux revenus de valeurs mobilières en vigueur dans les autres pays, au moment du paiement des intérêts.
Cotation des Titres	La cotation du titre sur le marché secondaire commence le premier jour ouvré suivant l'inscription des titres auprès du DC/BR, soit deux (02) jours après la date de règlement / livraison.
Tribunaux Compétents en cas de litiges ou contestation	La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA sera la seule compétente, à défaut d'un règlement amiable, pour statuer sur tout litige pouvant découler dans le cadre de cet emprunt.
Code ISIN	Le code international de l'emprunt est BJ0000001418

